

Chant du matin d'un forestier suisse

Autor(en): **Gebhard, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **14-15 (1863-1864)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nos élèves ont aussi appris à connaître le système du Vorwald dans une excursion à Aarau. Notre vétérinaire forestier Gehret dirigea les courses, quoiqu'une maladie d'yeux lui enlevât presque totalement la lumière du jour, et il nous donna sur place tous les détails et toutes les explications nécessaires avec MM. Wietlisbach et Meisel, inspecteur et intendant forestier. Nous adressons ici à ces Messieurs nos vifs remerciements, ainsi qu'à tous les forestiers qui nous ont secondés dans nos diverses excursions.

La nouvelle année d'étude a commencé le 12 octobre dans le nouveau bâtiment de l'école polytechnique.



CHANT DU MATIN D'UN FORESTIER SUISSE

PAR G. GEBHARD,

ancien inspecteur forestier, membre honoraire de la société
des forestiers suisses*.

Dès que la première lumière du matin blanchit les sommets neigeux, je monte le cœur léger, vers les monts et les forêts.

J'élève mon regard jusqu'aux feux adoucis du soleil, qui s'étendent sur ces glaciers, et j'écoute la prière matinale de la nature.

La cloche de la chapelle tinte dans la vallée, et la brise du matin enlève aux cieux ma prière silencieuse.

Et le cœur réconcilié, je porte mes regards des hauteurs lumineuses dans la profonde vallée où les miens sommeillent encore.

Deux étoiles scintillent encore et parlent à mes yeux et à mon cœur; tandis que l'une va disparaître, l'autre s'élève aux cieux.

Puis je contemple villes et campagnes; un vert ruban les entoure, ce ruban c'est la forêt, la forêt que j'aime.

Toutes les forêts sont belles, mais une puissance invincible

* Nous regrettons de ne pouvoir offrir qu'une traduction en prose de cette charmante poésie, dont l'original peut être chanté sur l'air : *Zum Wald, zum Wald, etc.*

m'attire à celles des montagnes silencieuses où nul ne trouble ma solitude.

La rose des Alpes y répand son frais parfum dans l'air du matin, et le chant du pâtre y retentit magiquement.

L'aigle plane sur les rochers et le chamois bondit sur les hauteurs inaccessibles, tandis que je parcours la forêt élevée qui protège la vallée contre l'avalanche.

Et quand je vois la verdure des pins couvrir les ruines des rochers, et la vie renaître sur le sol dépouillé, c'est pour moi comme le jour de la résurrection.

La montagne qui reverdit et la forêt qui étale ses jeunes rameaux, sont l'image de la liberté qui fleurit dans les cœurs.

Oui, je suis un Suisse libre, je veille fidèlement sur la forêt que la patrie m'a confiée, je la conserverai pour ses enfants.

Si la nue s'avance menaçante, elle n'a pour moi rien d'effrayant; le forestier ne craint pas le tonnerre.

Il me rappelle le combat qui fonda la liberté; soldat fidèle, l'éclair de ma carabine appartient à la patrie.

Et les montagnes sont le symbole de la force créatrice de la nature; c'est là que le courage des aïeux conquist jadis le plus grand des biens.

Aujourd'hui c'est l'asile des hommes libres; aussi de l'arête du rocher, j'aime à promener mes regards sur la vallée, et je bénis ma libre patrie.

Et mon pays aussi me protège et m'honore, parce qu'il aime les forêts de ses montagnes.

Et quand nous nous serrons la main dans nos fêtes joyeuses, nos premiers taosts et nos bruyants vivats sont toujours *A la Patrie!*



CANTON DE BERNE

Le 19 mars 1860, le grand-conseil du canton de Berne a décrété la loi suivante pour l'établissement des plans d'aménagement.

« LE GRAND-CONSEIL DU CANTON DE BERNE,

» Dans le but de conserver le capital placé dans les forêts des